Hélène FRANCONE Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le jeudi 20 avril 2023 à 13:58

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	20/04/23	20/04/23			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

Service : CPJ
Référents : SARA BENCHEMSI

Classification CPV :
Principale : **98330000** - Services de soins corporels
Complémentaires : **98370000** - Services funéraires et services connexes

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE
M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
service de la commande publique
rue Carnot
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 96 50
SIRET 21840054700012

Objet du marché	Prestations de soins de thanatopraxie et de transport avant mise en bière pour le SPIC funéraire de la Commune de L'Isle sur la Sorgue.
Référence acheteur	MP23-02
Nature de la procédure	Services
Procédure	Procédure adaptée
Code CPV principal	**98330000** - Services de soins corporels
Code CPV complémentaire	**98370000** - Services funéraires et services connexes
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : **Tribunal administratif de Nîmes** 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 17/04/23

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : MP23-02 - **HYGECO PMA** 12 RUE SARAH BERNHARDT 92600 ASNIERES-SUR-SEINE Montant HT **: 180 000,00** €
Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.
Accord-cadre mono attributaire conclu avec un montant annuel minimum fixé à 10 000 € HT et avec un montant annuel maximum fixé à 45 000 euros HT.
L'accord cadre est conclu pour 1 an reconductible 3 fois.

Envoi le 20/04/23 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.